

RAPPORT SOMMAIRE



COOPÉRATION INDUSTRIELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE
CANADA-SINGAPOUR

une question d'exécution



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA



Association of Aerospace
Industries (Singapore)



La Fondation Asie Pacifique du Canada a organisé une [table ronde stratégique](#) à huis clos, conformément à la règle de Chatham House, le 5 février 2026, en marge du salon aéronautique de Singapour. La table ronde sur l'avenir de la coopération (industrielle) en matière de défense entre Singapour et le Canada a permis d'examiner comment les deux pays peuvent approfondir la collaboration dans le secteur de la défense en ce qui concerne les technologies à double usage, les plateformes d'innovation et les chaînes d'approvisionnement plus résilientes.

COOPÉRATION INDUSTRIELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE CANADA-SINGAPOUR

une question d'exécution

Aperçu

La Fondation Asie Pacifique du Canada a organisé une table ronde lors du salon aéronautique 2026 de Singapour afin d'examiner les occasions de coopération entre le Canada et Singapour dans l'industrie de la défense. Les participants à l'événement du 5 février 2026 comprenaient des hauts responsables militaires, des représentants du gouvernement, des associations sectorielles et des dirigeants du secteur privé.

Les discussions ont mis en évidence trois conclusions : la coopération bilatérale reste limitée par rapport à l'engagement multilatéral; les deux pays sont confrontés à des défis opérationnels et industriels similaires et les progrès dépendront d'initiatives ciblées et axées sur l'exécution. Ce rapport résume les principales analyses et recommandations.

RÉDIGÉ PAR

Barrett Bingley, Directeur régional pour l'Asie, Fondation Asie Pacifique du Canada et Michael Petric, Attaché supérieur de recherche, Institut Canadien des Affaires Mondiales

RÉVISÉ PAR

Vina Nadjibulla, Vice-présidente, Recherche et stratégie, et Jahafar Abdullah, Responsable marketing et communication, bureau de Singapour, Fondation Asie Pacifique Canada



Le Canada et Singapour font face à des pressions communes : l'incertitude géopolitique, la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement et l'accélération du changement technologique.

Contexte stratégique

La politique étrangère et de défense du Canada s'oriente de plus en plus vers des partenariats souples, axés sur des questions précises, avec des partenaires de confiance. Les signaux politiques récents, notamment la Stratégie industrielle de défense du Canada, mettent l'accent sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement, la capacité souveraine et la collaboration internationale dans les secteurs de haute technologie.

Les relations bilatérales sont bien ancrées. Le Canada et Singapour ont souligné 60 ans de relations diplomatiques en 2025, en s'appuyant sur les liens associés au Commonwealth et les relations de longue date en matière de défense, notamment un accord de formation de 1969, un protocole d'entente de 1997 permettant à l'armée de l'air de Singapour de déployer des avions, du matériel et du personnel dans les bases aériennes canadiennes à des fins de formation, un protocole d'entente de 2022 sur la coopération en matière de défense et une collaboration renouvelée en matière de cybersécurité en 2023.

Les négociations en cours en vue d'un accord général sur la sécurité des informations indiquent une évolution vers une coopération plus étendue sur le plan industriel et de l'échange de renseignements. Voir l'annexe pour plus de détails sur les accords existants et leur état d'avancement.

Le Canada et Singapour sont par ailleurs soumis à un ensemble de pressions communes : incertitude géopolitique, vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement et accélération de la transformation technologique. Le Canada accroît ses investissements dans le secteur de la défense et renforce les capacités industrielles grâce à une approche du type « construire, collaborer, acheter ». Singapour continue de moderniser ses forces armées tout en maintenant l'accent sur les industries de la défense orientées vers l'exportation.

Cette dynamique crée un intérêt commun vis-à-vis d'une coopération pratique axée sur les capacités. Malgré cette évolution, la collaboration bilatérale entre l'industrie et la défense demeure limitée.



Les deux pays augmentent leurs dépenses de défense.

L'impératif

Le Canada et Singapour ont une nouvelle occasion d'instaurer des partenariats industriels en matière de défense qui peuvent fournir des capacités à grande échelle.

Les deux pays augmentent leurs dépenses de défense, le Canada s'engageant à consacrer 5 % de son PIB à la défense et à la sécurité d'ici à 2035, tandis que Singapour retient environ 3 % d'un PIB en forte croissance pour la défense. Pourtant, la coopération reste sous-développée par rapport aux liens commerciaux existants, à un certain nombre de plateformes de défense communes et à des capacités complémentaires.

Les puissances moyennes doivent diversifier leurs partenariats afin de diminuer leur dépendance et de maintenir leur capacité industrielle. L'approvisionnement national ne suffit pas à lui seul à assurer la viabilité industrielle à long terme dans l'un ou l'autre pays.

L'occasion

L'activité commerciale actuelle dans les domaines de l'aérospatiale, de l'intelligence artificielle et des technologies de défense constitue une base pour l'expansion. Cohere, une entreprise canadienne spécialisée dans l'IA, a récemment choisi Singapour comme base

régionale; ST Engineering exploite un certain nombre de filiales canadiennes, dont Kinetics Drive Solutions; l'entreprise singapourienne anti-drone TRD a fourni des capacités aux troupes canadiennes déployées en Lettonie et aux navires en mer; Bombardier exploite une installation mondiale d'entretien, de réparation et de révision dans la région; et CAE travaille avec la Force aérienne de la république de Singapour (RSAF) depuis plus de 15 ans.

La relation bilatérale offre des avantages clairs et complémentaires. Singapour donne accès aux marchés de l'Asie du Sud-Est et sert de référence régionale en matière de normes et de renforcement des capacités. Pour Singapour, le Canada représente un accès aux chaînes d'approvisionnement nord-américaines et un marché national de la défense en pleine croissance, avec des investissements supplémentaires récents dépassant les 80 milliards \$ CA.

L'occasion est pratique et à court terme doit être priorisée.

État actuel de la coopération

Si le Canada et Singapour s'engagent régulièrement dans le cadre de forums et d'exercices multilatéraux comme la Réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE (ADMM-Plus) et l'exercice Rim of the Pacific (RIMPAC), la collaboration industrielle directe en matière de défense est pourtant peu développée.

Des liens commerciaux existent mais ne sont pas systématiquement exploités. Les entreprises des deux pays sont présentes sur les marchés l'un de l'autre, mais ces relations ne se sont pas traduites par des partenariats industrie-défense (par opposition à l'aérospatiale civile). Deux exceptions notables sont l'acquisition de ST

Engineering/Kinetics Drive Solutions et le récent accord de Roshel pour la fabrication au Canada du véhicule amphibie ExtremV de ST Engineering.

La relation se caractérise donc par une harmonisation sans intégration substantielle.

Raison d'être de la coopération

Trois facteurs plaident en faveur d'une collaboration plus poussée.

- 1. Accès aux marchés :** Singapour offre aux entreprises canadiennes un accès à l'Asie du Sud-Est, alors que le Canada offre à Singapour un accès aux chaînes d'approvisionnement nord-américaines et à un marché national de la défense en pleine croissance.
- 2. Échelle industrielle :** la compétitivité des exportations est essentielle pour les deux pays. La collaboration permet aux entreprises de changer d'échelle, de saisir des occasions communes et de renforcer leur position à l'échelle mondiale.
- 3. Résilience stratégique :** des partenariats diversifiés renforcent la résilience de la chaîne d'approvisionnement et réduisent la dépendance à l'égard de partenaires uniques, en particulier dans un environnement géopolitique fragmenté.



Le Canada et Singapour devraient harmoniser leurs contrôles à l'exportation afin de mieux gérer les risques associés.

Domaines prioritaires de collaboration

La table ronde a mis l'accent sur un nombre limité de domaines présentant une pertinence opérationnelle évidente.

Actions prioritaires

1. AMÉLIORER LA STRUCTURE DE L'ACCORD OFFICIEL.

Conclure un accord général sur la sécurité des informations

Il est essentiel de parvenir à un accord général pour permettre le partage de renseignements classifiés et la collaboration industrielle. La concrétisation de l'accord et l'annonce devraient être prioritaires pour 2026.

Concrétiser l'accord de coopération en matière de défense

Le texte de l'accord de coopération en matière de défense 2022 entre Singapour et le Canada n'a pas été rendu public. Il faut rendre le texte public et clarifier les priorités et les calendriers de mise en œuvre.

Contrôles des exportations

Le Canada et Singapour devraient harmoniser les contrôles des exportations avec les risques commerciaux associés. Lorsqu'il sera confirmé que les biens et technologies de défense ne seront pas réexportés (à savoir qu'ils ne seront utilisés que par le Canada ou Singapour), il conviendra d'envisager la suppression de tous ces contrôles.

2. ÉTABLIR DES LIENS INSTITUTIONNELS

Une coopération formelle entre l'Association des industries aérospatiales du Canada (AIAC) et l'Association of Aerospace Industries Singapore (AAIS), soutenue par la participation des gouvernements, assurerait la continuité et réduirait les coûts de coordination. Ce lien institutionnel assure la stabilité, réduit les coûts d'opération en cas de changement de direction et traduit les besoins des membres en programmes de coopération, ce qui assure la continuité. Ce protocole d'entente devrait inclure une représentation du ministère de la Défense nationale et du ministère de la Défense de Singapour (MINDEF) et être finalisé avant le salon CANSEC 2026.

3. SE CONCENTRER SUR LES POINTS FORTS ET LES BESOINS COMMUNS

Aérospatiale et capacités d'entretien, de réparation et de révision

La coopération aérospatiale constitue un point de départ naturel. L'écosystème aéronautique de Singapour sert de centre régional d'entretien, de réparation et de révision, tandis que le Canada apporte des capacités de pointe en matière de plateformes, de composants et de soutien. Les installations existantes à Singapour (CAE, Pratt & Whitney Canada, Bombardier) constituent une base opérationnelle pour l'élargissement des ententes de soutien, l'appui des systèmes de mission et les domaines connexes.

La division aérospatiale de ST Engineering, avec son réseau régional d'entretien, de réparation et de révision et ses capacités de modification d'avions de mission

spéciale, offre des occasions de partenariat pour le maintien du parc et l'intégration des capacités. Les solutions de ST Engineering offrent également au Canada l'occasion de diversifier ses relations en matière d'approvisionnement dans le domaine de la défense, ce qui est d'autant plus pertinent qu'environ 70 % des dépenses d'investissement du Canada dans ce secteur sont actuellement orientées vers les États-Unis.

Les participants à la table ronde ont exprimé leur intérêt à l'égard d'une coopération à plus long terme sur les opérations de l'avion de patrouille maritime P-8 Poseidon et dans des domaines émergents comme les aéronefs à décollage et atterrissage verticaux électriques (ADAVE) et la mobilité aérienne avancée.

Connaissance de la situation dans tous les domaines

La connaissance de la situation dans tous les domaines, c'est-à-dire la fusion de plusieurs types de capteurs, notamment des satellites spatiaux, des systèmes optiques, des radars et des sonars, afin d'obtenir une image unifiée de l'activité, du fond de la mer à l'espace, est essentielle à la souveraineté et à la dissuasion. Les systèmes intégrés reliant la détection sous-marine, aérienne, spatiale et de surface permettent aux nations de maintenir le contrôle de leur territoire souverain, de protéger les infrastructures essentielles et de sécuriser les flux commerciaux vitaux.

Des occasions de collaboration existent notamment dans les domaines des satellites, de l'observation de la terre, du traitement et de la transmission des données.

Les mécanismes d'approvisionnement rapide et d'accélération de Cap Vista pourraient offrir des occasions significatives de rendre opérationnelle la coopération dans ces domaines.

Intelligence artificielle et cybersécurité

L'IA et la cybersécurité représentent des fondations habilitantes qui transcendent les domaines. L'IA axée sur la défense nécessite une gouvernance solide et un déploiement sécurisé, en particulier pour les applications qui utilisent des données sensibles nécessitant un



Le Canada et Singapour sont confrontés à des menaces croissantes liées aux drones.

contrôle national. Les modèles et infrastructures d'IA souverains avec un contrôle local des données sont apparus comme une priorité, aux côtés des plateformes de déploiement sécurisées et des processus de réponse aux incidents.

Les entreprises technologiques canadiennes BlackBerry et Cohere ont été citées comme exemples de capacités canadiennes pertinentes pour les environnements contrôlés du gouvernement et de la défense. Les deux pays ont besoin d'une sécurité de niveau gouvernemental pour les communications et la R et D afin de protéger l'innovation en temps de paix comme en temps de crise.

Au-delà des capacités techniques, les responsables gouvernementaux et militaires ont souligné la nécessité d'élaborer des normes partagées autour de l'utilisation de l'IA en temps de guerre. À mesure que les nations mettent en place des systèmes autonomes, l'établissement de cadres éthiques communs, de règles d'engagement opérationnel et de mécanismes de responsabilité pour les capacités militaires fondées sur l'IA sera essentiel pour l'interopérabilité, l'harmonisation des alliés et la gestion des attentes internationales dans le cadre d'opérations multinationales.

Protection des infrastructures critiques

Les spécialistes de la protection des infrastructures ont cerné la protection des systèmes essentiels, notamment les réseaux de communication, les réseaux énergétiques et les centres de transport, comme un domaine de préoccupation et de vulnérabilité commun. Les discussions ont porté sur les câbles sous-marins, qui acheminent plus de 95 % du flux international de données et sont confrontés à des risques croissants de menaces hybrides. Les initiatives de

Singapour en matière d'expansion

de la capacité des câbles et de protection offrent des occasions de collaboration dans les domaines de la surveillance, de la détection et de la redondance. Les spécialistes ont indiqué que les technologies et les systèmes comme Transcelestial sont très pertinents en tant que systèmes à haut débit offrant résilience et redondance.

Systemes sans équipage et technologie anti-drone

Les systèmes sans équipage représentent un domaine qui évolue rapidement et dont les cycles d'innovation se mesurent en mois et non en années. Le Canada et Singapour sont tous deux confrontés aux menaces croissantes que les drones font peser sur les infrastructures critiques, les installations militaires et les événements publics, ce qui nécessite des capacités intégrées de détection et de neutralisation.

Plusieurs entreprises de Singapour (Icertos et TRD) ont développé des capacités anti-drone éclairées par des déploiements dans le monde réel. La convergence des menaces et le rythme des changements technologiques incitent fortement à la collaboration.

Technologies quantiques

Les spécialistes de la recherche et de la technologie ont mis l'accent sur les applications quantiques à court terme qui améliorent la résilience de la détection et de la navigation. Les capteurs quantiques, comme ceux mis au point par la société singapourienne Atomionics, pourraient accélérer la découverte de minéraux critiques, ce qui est stratégiquement pertinent compte tenu de la richesse minérale du Canada et de l'intensification de la concurrence mondiale. La navigation avec signal GPS dégradé ou refusé et la navigation lorsque les systèmes satellitaires sont brouillés ou indisponibles sont également apparues comme utiles sur le plan opérationnel dans des environnements contestés et comme un domaine mûr pour une collaboration bilatérale.

Simulation et formation

La simulation et la formation représentent un domaine de coopération à haut niveau de préparation, fondé sur des relations existantes et des exigences opérationnelles partagées. Le partenariat de 15 ans entre CAE et Singapour témoigne d'une collaboration éprouvée, alors que les deux nations prévoient d'utiliser ou exploitent déjà des plateformes communes, notamment l'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A330, l'avion de patrouille maritime P-8A Poseidon, le F-35 et d'autres, ce qui crée des occasions naturelles pour le développement d'une formation conjointe, l'intégration d'un environnement synthétique et des systèmes de répétition de missions.

L'élaboration conjointe de programmes de formation propres aux missions, les échanges transnationaux d'instructeurs et les environnements synthétiques partagés pour des scénarios complexes comme les opérations multi-domaines ou la logistique contestée apporteront une valeur à court terme tout en établissant l'interopérabilité technique et les relations institutionnelles nécessaires à une collaboration plus poussée entre la défense et l'industrie.

Les mécanismes d'approvisionnement rapide et d'accélération de Cap Vista pourraient offrir des

occasions significatives de rendre opérationnelle la coopération dans ces domaines.

Facteurs critiques de réussite

Le succès de la coopération dépendra des conditions favorables plutôt que de la seule intention stratégique.

- **Cadres de partage des renseignements** : les progrès dépendent de la résolution des contraintes liées aux renseignements classifiés et aux contrôles des exportations.
- **Mécanismes institutionnels** : des structures formelles sont nécessaires pour soutenir la collaboration dans le temps.
- **Processus d'approvisionnement** : il sera essentiel de disposer de modèles d'acquisition plus rapides et plus flexibles.
- **Engagement industriel** : les partenariats doivent être pilotés par des entreprises et soutenus par des cadres gouvernementaux.
- **Des signaux de demande clairs** : l'industrie a besoin d'un engagement prévisible et soutenu de la part des pouvoirs publics.
- **Soutien aux PME** : les petites entreprises ont besoin d'un soutien ciblé pour participer aux marchés internationaux.
- **Échange de capital humain** : la formation et les détachements permettent d'instaurer la confiance et l'interopérabilité à peu de frais.

Sans une exécution ciblée dans ces domaines, ce partenariat restera au stade de l'intention.

L'harmonisation stratégique existe, ainsi que les bases commerciales. La réussite repose désormais sur la rapidité et l'engagement.

Recommandations et échéancier

Court terme (6 à 12 mois)

- Conclure des accords de sécurité et de partage des renseignements
- Cerner et financer 1 à 2 domaines de coopération prioritaires
- Formaliser le partenariat institutionnel AIAC-AAIS
- Renforcer l'engagement industriel par l'intermédiaire du salon CANSEC et des forums connexes

Moyen terme (12 à 36 mois)

- Lancer des initiatives conjointes de prototypage rapide
- Étendre la coopération à d'autres domaines prioritaires

- Mettre en place un forum industriel bilatéral récurrent
- Constituer des réseaux de fournisseurs de confiance

Mesures stratégiques

- Harmoniser les cadres de contrôle des exportations et de transfert de technologie
- Renforcer la coordination entre la politique de défense et la politique économique
- Mettre au point des approches de gouvernance partagée pour les technologies émergentes

Conclusion

La coopération entre le Canada et Singapour dans le domaine de la défense et de l'industrie représente un impératif stratégique et une réponse pratique pour deux puissances moyennes qui partagent la même vulnérabilité dans un environnement mondial de plus en plus contesté. Elle est soutenue par une forte harmonisation stratégique, des capacités complémentaires et des investissements croissants dans le domaine de la défense.

La situation actuelle se caractérise par la préparation à l'exécution : des accords sont en cours, les intervenants sectoriels sont engagés et les cycles d'approvisionnement créent de la demande. Le défi restant à relever est celui de la mise en œuvre. Les progrès dépendront de l'établissement des priorités, de l'institutionnalisation et d'un engagement politique et sectoriel durable.

ANNEXE

Annexe : architecture et accords de coopération industrielle en matière de défense entre le Canada et Singapour

Évaluation des accords de défense bilatéraux dans neuf catégories, organisées en trois niveaux. État d'avancement au début de 2026.

Catégorie	Description	État	Commentaires
Niveau 1 : fondement politique et juridique			
1. Cadre stratégique et gouvernance	Ententes-cadres de coopération en matière de défense, dialogues ministériels, comités directeurs mixtes, plans de coopération annuels	Partiel	Signature de l'accord de coopération en matière de défense 2022 lors du Dialogue de Shangri-La. Les ministres se réunissent chaque année à Shangri-La. Toutefois, aucun comité mixte permanent ou plan de coopération annuel n'est rendu public. Peu de renseignements accessibles au public sur la portée de l'accord.
2. Statut juridique et accès	Accords sur les forces en visite, le stationnement et l'accès réciproque	Partiel	L'accord de formation de 1969 fournit un cadre juridique au personnel des forces armées de Singapour qui suit une formation au Canada. Il ne s'agit pas d'un accord réciproque de visite ou d'accès. Pas d'accord bilatéral de stationnement ou d'accès aux installations. Les navires de la marine canadienne effectuent des visites périodiques à Singapour dans le cadre des déploiements indo-pacifiques et mènent ensemble des opérations lors d'exercices multinationaux organisés dans la région.
3. Partage des renseignements et de l'information	Accords généraux sur la sécurité des informations, partage des renseignements, renseignement d'origine électromagnétique	En négociation	Les négociations concernant l'accord général ont été lancées en 2023. Aucune signature n'a été confirmée publiquement au début de 2026. Le Canada a signé cinq accords de ce type depuis décembre 2024 (Ukraine, Pologne, Lettonie, Espagne, Portugal), mais Singapour n'en fait pas encore partie. Pas d'accord bilatéral connu en matière de partage de renseignements.
Niveau 2 : coopération fonctionnelle			
4. Coopération opérationnelle et logistique	Accords de soutien logistique, cadres d'exercices, coopération cybernétique militaire	Pas en place, spéciaux	Pas d'accord formel de soutien logistique. Les deux marines participent à l'exercice RIMPAC et à des exercices bilatéraux occasionnels, mais ne disposent pas d'un cadre permanent en la matière. Un accord de soutien logistique serait utile pour l'opération PROJECTION et d'autres déploiements.

Catégorie	Description	État	Commentaires
5. Coopération industrielle et en science et technologie	Accords de R et D en défense, coopération industrielle, codéveloppement et coproduction	Pas en place	Pas d'accord en science et technologie et défense entre RDDC et la DSO/DSTA. Pas de cadre de coopération industrielle. Il existe une forte complémentarité (Canada dans les domaines de l'IA, de l'acoustique sous-marine, de l'Arctique; Singapour en guerre urbaine, capteurs, systèmes sans équipage). Singapour ne fait pas partie du programme de coopération technique (TTCP). Les structures de Singapour permettent actuellement aux entreprises canadiennes d'accéder à certaines occasions (Cap Vista), mais il y a moins de réciprocité avec les programmes d'innovation canadiens.
6. Coopération entre agences spécialisées et agences propres à un domaine	Coopération hydrographique, connaissance de la situation dans le domaine maritime, connaissance de la situation dans le domaine spatial, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe	Pas en place	Aucun accord de coopération en matière d'hydrographie, de connaissance de la situation dans le domaine maritime ou d'aide humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe. Le protocole d'entente sur la cybersécurité civile (2018, renouvelé en 2023) entre l'ASC et Affaires mondiales Canada est l'instrument adjacent le plus proche, mais on peut soutenir qu'il se situe en dehors de la relation de défense.
Niveau 3 : environnement favorable			
7. Accès aux réglementations et aux marchés	Coordination des contrôles des exportations, reconnaissance mutuelle des certifications, accès aux approvisionnements, surveillance de l'utilisation finale	Pas en place	Pas d'accord bilatéral de coordination en matière de contrôles des exportations de défense ni d'accord d'accès aux marchés d'approvisionnement. Le Canada est membre de l'Arrangement de Wassenaar, ce qui n'est pas le cas de Singapour. Les contrôles des exportations de Singapour suivent globalement les normes de Wassenaar, mais cette asymétrie pourrait compliquer le commerce de la défense. Pas de reconnaissance mutuelle des certifications de produits de défense.
8. Normes multilatérales et interopérabilité	Normalisation technique, protocoles d'interopérabilité, adhésion à un régime multilatéral de contrôle des exportations	Partiel	Le Canada est lié par les accords de normalisation de l'OTAN; Singapour n'est ni membre ni partenaire de l'OTAN. Tous deux participent à des exercices multilatéraux communs (RIMPAC). Le matériel d'origine américaine de Singapour (F-15, F-16, AH-64) offre une interopérabilité de facto avec les systèmes aux normes de l'OTAN, mais il n'existe pas d'accord formel de normalisation sur le plan bilatéral.

Catégorie	Description	État	Commentaires
9. Institutionnel et de personnes à personnes	Échanges d'enseignement militaire, programmes de cadets, liens avec les associations sectorielles, conseils d'entreprises du secteur de la défense	Partiel	Singapour est membre du Programme d'instruction et de coopération militaires du Canada. Pas de partenariat institutionnel officiel entre le Collège militaire royal et l'Institut militaire SAFTI. Pas de protocole d'accord avec l'association des industries de la défense ni de conseil bilatéral des entreprises de défense. Les liens du Commonwealth permettent d'établir des liens informels, mais pas d'instruments formels.

* Remarque : ce tableau n'est pas conçu comme une liste exhaustive des accords de défense (c.-à-d., défense mutuelle, alliances, etc.), mais plutôt comme un inventaire de l'infrastructure de base nécessaire à un engagement et à une coopération productifs dans le secteur de la défense, en dehors des occasions d'approvisionnement particulières.

